



DOCUMENT A RETOURNER IMPERATIVEMENT A L'ECOLE



Notre école appartient au réseau de l'Enseignement Catholique. Elle est ouverte à tous et propose à chaque enfant, selon son âge et dans le respect des convictions de chacun, des temps d'éveil à la foi, de catéchèse ou de culture chrétienne. Des temps de célébrations et de recueillement sont également vécus. Grâce à ces propositions, l'enfant commence à vivre une expérience religieuse.

Ce document unique est le fruit des échanges réalisés entre les chefs d'établissements et la paroisse, dans le but de bien vous informer et de vous permettre d'inscrire votre enfant.

PARCOURS RELIGIEUX

Une fiche sera transmise à votre enfant, selon sa classe, vous informant du sacrement ou étape de foi qu'il pourra préparer cette année.

NOTRE ENFANT :

en classe de ☐ est baptisé(e) ☐ n'est pas baptisé(e) ☐ a fait sa première communion



L'éveil à la foi

C'est un parcours proposé en maternelle-CP. Il s'agit d'une découverte de la tradition chrétienne, des récits bibliques et de la relation à Dieu, en lien avec la vie quotidienne.

La catéchèse

C'est un temps pour cheminer dans la foi chrétienne. Les catéchistes (bénévoles, enseignants ou non) aident les enfants à connaître Jésus-Christ à travers les 3vangiles et la tradition chrétienne. La catéchèse comprend la découverte des récits bibliques, des célébrations, des témoignages, des temps de prières. Elle se vit en lien avec la communauté paroissiale, sous la responsabilité du curé.

La culture chrétienne

C'est un temps pour apporter des connaissances sur le fait religieux, en particulier sur la religion catholique et les autres religions chrétiennes. Elle permet aux enfants de découvrir le patrimoine religieux, le sens des fêtes religieuses et des rites; les traditions chrétiennes. Elle ne comporte pas d'adhésion de foi et ne prépare pas aux sacrements. Les enfants qui suivent le parcours culture chrétienne assistent aux célébrations et aux temps de témoignages (organisés par l'école).

Propositions
pastorales
sur notre
secteur...



Les sacrements & étapes de foi

En CE2, les enfants sont invités à recevoir le sacrement du pardon et commencent ainsi leur préparation à la première des communions. L'inscription à la première des communions se fera en début de la 2ème année de catéchèse (CM1). La profession de foi sera proposée aux enfants en classe de CM2. Pour la préparation aux sacrements et à la profession de foi, des temps spécifiques se dérouleront en paroisse.



POUR MON ENFANT

- ☐ J'autorise l'école à transmettre mes coordonnées afin de recevoir les informations liées à une éventuelle demande de sacrement ou étape de foi.
☐ Je n'autorise pas l'école à transmettre mes coordonnées.

Si votre enfant est baptisé, à partir du CE1, l'inscription à la catéchèse est la suite logique au sacrement reçu et à l'engagement que vous avez pris le jour de son baptême. La catéchèse peut se vivre sans demande de sacrement. Si vous ne souhaitez pas la catéchèse pour votre enfant baptisé, veuillez le signaler par écrit au chef d'établissement. Un simple mail suffit. Votre enfant suivra alors la culture chrétienne.

Si votre enfant n'est pas baptisé, à partir du CE1, merci de choisir en famille : ☐ catéchèse ☐ culture chrétienne

S'il souhaite recevoir le baptême, merci de prendre contact avec la paroisse Notre-Dame des Achards lamotheachard@diocese85.org ou lamotheachard.catechese@diocese85.org ou 02 51 38 60 59

Date : Signature :

